



6^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, du 8 au 11 octobre 2018, à Kumamoto

Compte-rendu de la troisième réunion du Comité de pilotage français, du 5 juillet 2018, à Cités Unies France

Monsieur Patrick GÉROUDET, Adjoint au Maire, Ville de Chartres, préside ce Comité de pilotage des Rencontres franco-japonaises qui auront lieu à Kumamoto du 8 au 11 octobre 2018. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence et prie l'auditoire de bien vouloir accepter les excuses de **M. Jérôme TEBALDI, Adjoint au Maire de Tours délégué aux Relations Internationales et au Rayonnement, Président du Comité de pilotage français**, et **M. Jean-Michel BERLEMONT, Adjoint au Maire de Nancy, Président du groupe-pays Japon de Cités Unies France**, retenus par des impératifs municipaux.

• Point sur le pré-programme des 6^e Rencontres à Kumamoto

Madame Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE, Coordinatrice, CLAIR Paris rappelle que les vols JAL627 et ANA643 sont recommandés pour aller de Tokyo à Kumamoto le lundi 8 octobre. Pour ceux qui souhaitent visiter leur collectivité partenaire avant les Rencontres, ils sont libres d'organiser leur arrivée, en sachant que l'accueil sera organisé uniquement pour ces deux vols.

Les visites que la ville de Kumamoto organise pour la délégation française ont été évoquées lors des COPIL antérieurs, leur fiche de présentation se trouve sur le site de Cités Unies France (<http://www.cites-unies-france.org/JAPON-Nouvelle-edition-des>).

Le check-in à l'Hôtel Nikko est prévu le 8 octobre à 15h30, et le temps libre entre 16h00 et 19h30.

Visite optionnelle de la ville de Nagasaki :

La visite est prévue pour le 12 octobre. A la demande de la partie française, un programme spécial a été mis en place pour visiter la ville de Nagasaki. Pour cette visite optionnelle, la ville de Kumamoto prend en charge le transport de Kumamoto à Nagasaki. Ce trajet s'effectuera le jeudi 11 après-midi, en bus ou en train, en fonction du nombre de participants. La ville de Kumamoto va détacher une personne pour accompagner ce petit groupe jusqu'à Nagasaki. L'hôtel sera à la charge des participants, mais Kumamoto se chargera de la réservation. Le coût d'une nuit d'hôtel est d'environ 90 euros.

6èmes rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée Programme (à confirmer)

Date	Heure	Programme
Dimanche 7 octobre 2018		Arrivée au Japon des délégations françaises Réception de la délégation française à l'Ambassade de France à Tokyo
Lundi 8 octobre	Matin	Départ pour Kumamoto depuis Tokyo en avion (aéroport de Haneda) (JAL627, ANA643)
	12:00	Arrivée à Kumamoto
	13:00 ~	Déjeuner
	14:30 ~	Visite guidée de l'avancée des travaux de réparation du château de Kumamoto
	15:30 ~	Check in à l'hôtel (Hôtel Nikko)
	16:00 ~	Temps libre
	19:30 ~	Dîner (avec des entreprises locales, la société franco-japonaise etc.)
	21:30	Retour à l'hôtel
Mardi 9 octobre	09:00 ~	Découverte de l'artisanat local / Visite d'une brasserie de saké (Musée de l'artisanat de Kumamoto / Brasserie Zuiyō Tōhi Taishō Gura)
	12:00 ~	Déjeuner
	13:30 ~	Représentation et initiation au théâtre nô (Parc Suizenji), jusqu'à 15:30
	16:30 ~	※Pour ceux qui le souhaitent, initiation à la cérémonie du thé (Temple Taishoji)
	17:30 ~	Temps libre
	19:00 ~	Cérémonie d'accueil et réception
	21:00	Retour à l'hôtel
Mercredi 10 octobre	09:30 ~	Cérémonie d'ouverture
	10:00 ~	Séance plénière, jusqu'à 12:30 Conférences, exposés etc.
	12:30 ~	Déjeuner organisé par le CLAIR
	14:30 ~	Ateliers, jusqu'à 17:00 Répartition et débats dans les ateliers 1, 2 et 3
	19:30 ~	Dîner offert par le maire de Kumamoto
	21:30	Retour à l'hôtel
Jeudi 11 octobre	09:30 ~	Séance plénière Restitution des ateliers, déclaration finale
	11:30 ~	Cérémonie de clôture
	12:15 ~	Conférence de presse
	13:00 ~	Déjeuner
	15:00 ~	Départ des délégations françaises (Activités entre villes jumelles ou retour en France) ※Pour ceux qui le souhaitent, départ pour le programme de visite de Nagasaki et nuit sur place
Vendredi 12 octobre	Dernier jour	※Visite de la ville de Nagasaki pour les participants au programme de visite de Nagasaki

Programme partie française

Programme partie française

Les 6e Rencontres, programme (provisoire) des intervenants des cérémonie d'ouverture,
séances plénières et cérémonie de fermeture

Cérémonie d'ouverture / Séance plénière – Mercredi 10 octobre

Horaires	Contenu	Intervenant	
9 : 30	■ Cérémonie d'ouverture (9:30 - 10:15) Ouverture	Maitre(sse) de cérémonie	
9 : 30	Discours de bienvenue	⊖ Kazufumi Onishi, Maire de Kumamoto et pdt du Copil japonais	4 min chacun (+ 2 min entre chaque intervention)
9 : 36		⊖ Christophe Bouchet, Maire de Tours (à confirmer)	
9 : 42		⊗ MIC japonais (à confirmer)	
9 : 48		④ Laurent Pic, Ambassadeur de France au Japon (à confirmer)	
9 : 54		⑤ Ikuo Kabashima, gouverneur de Kumamoto	
10 : 00		⑥ Roland Ries, Maire de Strasbourg, Président de CUF	
10 : 05	Changement de décor / Pause (10 min)		10 min
10 : 15	■ Séance plénière (10:15 - 11:45) Conférence préliminaire	Yoshinori Hiroi, Professeur au Centre d'étude Kokoro no mirai, Université de Kyoto	30 min
10 : 45	Présentations préliminaires	⊖ Kazufumi Onishi, maire de Kumamoto Présentation du thème général et des thèmes des ateliers Présentation de cas par un représentant de l'atelier 1	10 min + 10 min
11 : 25		⊖ Chef d'atelier japonais de l'atelier 2 (à confirmer) Présentation de cas par un	10 min

【JP4】

Relations internationales de la Ville de Kumamoto

11 : 35		représentant de l'atelier 2 Chef d'atelier français de l'atelier 3 : Présentation de cas par la ville de Tours	10 min
11 : 45	Débat avec la salle	Intervenants de la séance plénière (4 personnes)	20 min
12 : 05	Fin		

Séance plénière / Cérémonie de clôture – Jeudi 11 octobre

Horaires	Contenu	Intervenant	
10 : 00	■ Séance plénière (10:00-11:00) Ouverture	Maître(sse) de cérémonie	
10 : 00	Restitution des ateliers Atelier 1	Atelier 1 Chef d'atelier japonais : Kumamoto Chef d'atelier français : Aix-en-Provence	10 min × 2
10 : 20	Atelier 2	Atelier 2 Chef d'atelier japonais : Shizuoka Chef d'atelier français : Bordeaux	10 min × 2
10 : 40	Atelier 3	Atelier 3 Chef d'atelier japonais : Saku Chef d'atelier français : Tours	10 min × 2
11 : 00	Pause (10 min)		
11 : 10	■ Cérémonie de clôture (11:10 - 12:10) Synthèse générale	M. Jean-Michel Berlemont, Adjoint au maire de Nancy et Président du groupe-pays Japon de Cités Unies France	15 min
11 : 25	Adoption de la « Déclaration de Kumamoto »	Kazufumi Onishi, Maire de Kumamoto et pdt du Copil japonais	20 min
11 : 45	Discours de clôture	Christine Moro, Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales	10 min
11 : 55	Présentation de la ville organisatrice des 7e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée	Collectivité organisatrice des 7e Rencontres	15 min
12 : 10	Clôture		

La partie française a souhaité avoir un moment de recueillement pour déposer une gerbe, et éventuellement rencontrer le maire de Nagasaki à cette occasion. Le COPIL japonais est en train de solliciter la ville de Nagasaki et reviendra avec la réponse.

A la fin de la journée du vendredi, au plus tard à 18h, le programme s'achève. Les participants ont le choix entre rejoindre Tokyo (avec de nombreux vols directs) ou visiter leur ville jumelle.

Madame Katarina FOTIC, Chargée de mission, Cités Unies France : La ville d'Issy-les-Moulineaux souhaite savoir si le retour à Tokyo depuis Nagasaki est organisé, c'est à dire un moyen de transport / heure suggérée.

Mme RADTKOWSKY-SEVAISTRE donne la réponse négative. Les membres de la délégation française doivent organiser leur retour eux-mêmes. Il est nécessaire de donner une réponse pour cette visite rapidement, afin de permettre à Kumamoto de commencer les préparations.

Inscriptions en ligne :

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE précise qu'au moment de l'inscription le numéro de vol est demandé et que cette étape est nécessaire pour avancer dans le processus d'inscription. Il est possible d'entrer un numéro fictif, AF001 par exemple, et d'y renseigner le bon vol ultérieurement. A ce stade de préparation, l'essentiel pour la partie japonaise est de connaître le nombre de participants français. Il est possible de définir plus tard l'heure et la date d'arrivée de ces participants.

M. Rudy SALLES, Adjoint au Maire délégué aux Relations internationales et au Tourisme, Ville de Nice, évoque la difficulté pour les élus de connaître leur agenda d'octobre, d'ici au 22 juillet. Un engagement maintenant pour cette période lui semble compliqué. De ce fait, il demande également s'il est possible de revenir sur une décision de non-participation à la visite de Nagasaki au mois de septembre.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE : Cette visite pourrait être annulée si le nombre de participants est petit. Cependant, ceux qui se décident après la date limite auront toujours la possibilité de s'y rendre par leurs propres moyens.

• Point sur la réception à l'Ambassade de France à Tokyo, le 7 octobre 2018 :

Madame Pauline MAY, Chargée de mission Asie et Communication, DAECT/MEAE, revient sur la proposition de réception à l'Ambassade de France le dimanche 7 octobre, en début de soirée. Pour y assister, il faudrait arriver à Tokyo le samedi 6 ou le dimanche 7 (au matin). L'Ambassade de France va proposer trois hôtels, pour ainsi mettre en place un service de navettes pour emmener les participants à l'ambassade. Lors de la réception, l'ambassadeur sera présent. Une invitation sera envoyée au préalable, avec les renseignements concernant

notamment les services de navettes. Les informations concernant les hôtels seront communiquées dès que possible.

Monsieur Jérôme BOURGIS, Chef de service Relations et solidarité internationales, affaires européennes, Ville d'Aix-en-Provence, demande si des partenaires français travaillant au Japon comme, par exemple, Atout France, Business France, ou l'écosystème FrenchTech, seront invités à la réception.

Mme MAY confirme qu'il est prévu qu'il y ait différents services de l'Etat et opérateurs présents. Il est possible que certains fassent le déplacement ensuite jusqu'à Kumamoto, afin de présenter leur rôle d'accompagnement et leur mission de manière formelle. Il sera possible d'avoir la liste des personnalités présentes en amont.

Madame Jocelyne BOUGEARD, Adjointe aux relations internationales, Ville de Rennes, souhaite savoir si la réception sera précédée d'un temps d'échange et de travail avec les participants.

Mme Pauline MAY déclare que ces informations seront communiquées dans les jours à venir.

Mme Katarina FOTIC précise qu'elles seront mises en ligne sur le site de Cités Unies France dès leur communication et envoyées par mail.

M. Patrick GEROUDET demande si l'Hôtel Nikko est le seul hôtel proposé à Kumamoto.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE le confirme, c'est l'Hôtel Nikko qui est réservé pour la délégation française. Le tarif de la chambre simple est de 16 000 yens (environ 120 euros), pour une chambre d'environ 20m². La chambre double correspond à environ 30m², pour 21 500 yens (environ 160-170 euros). Il y a néanmoins un tarif différent si vous réservez la chambre double pour une ou deux personnes. Mme RADTKOWSKY-SEVAISTRE encourage les participants à effectuer la réservation rapidement pour les chambres de leur choix, car elles sont chacune en quantité limitée.

Les participants japonais sont invités à réserver dans les autres hôtels autour.

Mercredi 10 octobre 2018 : Cérémonie d'ouverture - séance plénière - ateliers

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE : A la demande du COPIL français, l'intervention du professeur Yoshinori Hiroi a été réduite à 30 minutes. Le maire de Kumamoto fera une intervention de 10 minutes sur les Rencontres franco-japonaises et enchainera ensuite sur une présentation de Kumamoto. Cette présentation ne sera donc pas faite dans l'atelier, et la place sera ainsi laissée à une autre collectivité japonaise. Ensuite, c'est la ville de Tours, chef de file français de l'atelier 3, qui fera sa présentation dans la séance plénière.

Madame Marie-Bernard AMIRAULT-DEISS, Responsable des Relations Internationales, Ville de Tours, affirme que cela permet de renouveler la façon

d'organiser les Rencontres. Les réunions se concentrant globalement sur des aspects plus « pratiques », des témoignages, et sur l'échange d'expériences, de savoir-faire et de bonnes pratiques.

- **Point sur la répartition des collectivités françaises et japonaises dans les 3 ateliers :**

Mme Katarina FOTIC rappelle que les collectivités dont la Fiche d'intention détaillée n'a pas été transmise ne figurent donc pas sur la liste répartition des collectivités par atelier. Cette fiche doit être envoyée à CUF en même temps que l'inscription sur le site, avec le nom de l'intervenant, le choix d'atelier, le titre de l'intervention et un petit résumé d'un paragraphe qui est demandé par la partie japonaise pour faciliter la traduction.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE souligne le fait que tout le monde ne pourra pas faire d'intervention. Il n'y a que 4 présentations françaises et 4 japonaises dans chaque atelier, d'une durée de 10 minutes chacune au maximum (avec une présentation PowerPoint bilingue).

Mme Jocelyne BOUGEARD pose la question sur la longueur d'intervention (trop courte) dans les ateliers.

Mme Marie-Bernard AMIRAULT-DEISS répond qu'il faut prendre en considération la longueur des interventions (10 minutes) pour la prochaine édition des Rencontres. L'intérêt de privilégier des présentations plus courtes est de permettre ainsi, à l'issue des interventions, les débats et l'échange avec la salle, notamment avec les élus, mais aussi avec les techniciens, français et japonais. Ce temps d'échange a été mis en place à Tours, il y a deux ans, et s'est avéré extrêmement riche. Il s'agit ici d'écourter sa présentation pour mieux partager ensuite. Les présentations longues ont l'inconvénient de ne pas favoriser le débat, et les dernières à passer ne reçoivent plus que très peu d'attention. Le travail et les informations complémentaires s'échangent ensuite sur les temps informels, lors des repas ou visites. A Tours, en 2016, lors de dîners ou déjeuners, il y avait des tables très animées où se sont poursuivies les discussions.

Mme Katarina FOTIC précise qu'il y aura au total 80 minutes d'intervention et 70 minutes de débats. Les interventions, mais aussi les discussions et les débats avec la salle, seront restitués le lendemain et ajoutés dans la Déclaration finale des 6^e Rencontres.

M. Patrick GEROUDET souligne que le déplacement à Kumamoto est également l'opportunité de visiter sa ville jumelle et de travailler en réseau avec les autres collectivités françaises engagées au Japon.

M. Rudy SALLES ajoute qu'il trouve les interventions courtes bien plus intéressantes, en particulier quand il s'agit de rencontres internationales avec traduction simultanée. Cela permet notamment d'avoir des débats plus toniques et d'écouter les autres. Quant aux moments de visites, il rappelle que c'est l'occasion

de voir et essayer de comprendre le fonctionnement d'une société qui est très différente de la nôtre.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE précise qu'il y aura un enregistrement audio des rencontres (voire vidéo, mais ce n'est pas certain). Les enregistrements sont prévus pour la mise en ligne pour chaque atelier, ainsi que les diapos PowerPoint des interventions. Nous sommes en attente de la réponse de la ville de Kumamoto pour voir s'ils seront disponibles pour consultation grand public, comme c'est le cas sur le site des 5^e Rencontres à Tours.

Madame Erina RUBAN, Chargée de mission, Ville de Nancy, demande si dans l'atelier 2 « La mobilisation des jeunes à l'international » le thème de la mobilité sera traité de manière générale ou uniquement en lien avec le Japon.

M. Patrick GEROUDET confirme qu'il s'agit du sujet en général, d'un partage de bonnes expériences sur la mobilité des jeunes à l'international.

Mme Marie-Bernard AMIRAULT-DEISS ajoute que la mobilité internationale commence au niveau local avec l'accueil des jeunes étrangers, puis à l'extérieur. Les jeunes japonais sont curieux des expériences françaises. Il faut donc aiguïser la curiosité, montrer les tenants, les aboutissants, donner de l'intelligence et de la sensibilité aux échanges des jeunes et inspirer les autres collectivités à s'engager dans ce sens-là.

- **Point sur la participation des collectivités françaises et japonaises :**

Mme Katarina FOTIC : A ce jour, 18 collectivités françaises ont confirmé leur participation¹. CUF a sollicité toutes les collectivités (10) qui sont encore indiquées « à l'étude » et est toujours en attente d'une réponse définitive de la ville du Mans et Paris.

Du côté japonais, on compte 34 participants ; beaucoup de collectivités japonaises sont inscrites sans avoir de partenaires français.

Mme Pauline MAY confirme la participation de la Région Occitanie (un élu et un agent), car la coopération décentralisée avec le Japon est une priorité de la Région. La présidente s'est déplacée au Japon plusieurs fois en un an et demi. Ils vont participer à l'atelier 3 sans intervention.

¹ Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, 18 collectivités et une cinquantaine de participants sont inscrits sur le site dédié.

• Point sur le calendrier de réception des documents :

1. Documents de présentation en ateliers

- Date limite d'envoi des documents de présentation en ateliers (format PowerPoint et textes en français et japonais dans un seul fichier bilingue)
⇒ Mercredi 5 septembre -> à Cités Unies France

2. Fiches de présentation des collectivités

- Le format d'application est le même que pour celui des 5e Rencontres 1 page recto +1 page verso = 2 pages maximum en français et 2 pages en japonais
- Date limite d'envoi ⇒ Vendredi 13 juillet -> à Cités Unies France

3. Posters, flyers et produits régionaux pour l'exposition sur la présentation des collectivités

Dans le lieu d'exposition, il y aura des 5 piliers à 4 faces, donc un point d'exposition pour 20 collectivités. Chaque collectivité a sa façade, pour accrocher un poster, ainsi qu'un petit étale sur lequel elles pourront mettre en avant leurs produits locaux et brochures.

- Date limite d'envoi des posters et des flyers et des produits régionaux
⇒ Mercredi 5 septembre

※ Adresse de réception
KUMANICHI KOUKOKUSHA
Minamitsuboi-machi 6-2, Chuo-ku,
Kumamoto-shi, JAPON
Code Postal 860-0848

POSTERS

※ Il faut envoyer un poster en 3 exemplaires (y compris exemplaires de rechange). La taille moyenne est de 728mm de hauteur et 515mm de largeur. Hauteur et largeur maximum 1150mm et 950mm. En cas de dépassement, les affiches ne pourront pas entrer dans l'espace d'exposition.

※ Des posters représentant des paysages pittoresques, des monuments inscrits au patrimoine mondial, ou des plats régionaux ont tendance à susciter l'intérêt des Japonais.

FLYERS

※ Le nombre maximal de flyers est de 300 exemplaires, en japonais ou en anglais dans la mesure du possible. Le français peut également convenir. L'idéal est peu de texte mais de grandes photos.

PRODUITS REGIONAUX

※ Pour les collectivités qui le souhaitent, on peut présenter, en même temps que les posters, des produits régionaux (friandises longue conservation, vin, produits artisanaux). Une fois l'exposition finie, les produits régionaux seront offerts aux citoyens tirés au sort. Pour l'envoi des produits régionaux, merci de les expédier avec les posters et brochures, à l'adresse indiquée ci-dessus.

※ La ville de Kumamoto souhaite avoir une liste de ces produits (envoyés par la poste ou apportés directement sur place) avant le 5 septembre.

※ Merci de joindre des explications de 5 lignes maximum, en japonais de préférence avec les produits envoyés (apportés).

※ Les produits régionaux peuvent être salis ou endommagés pendant leur exposition : Il serait préférable d'en avoir 2 ou 3 de rechange. Les produits salis ou endommagés ne pourraient pas être offerts aux citoyens de Kumamoto.

※ **Veillez vérifier à l'avance les produits qui ne peuvent ni voyager par la poste ni être introduits sur le sol japonais.**

EXPOSITION des collectivités françaises

※ L'exposition sera programmée du 8 au 11 octobre (pendant 4 jours)

※ La date limite d'envoi des posters et des brochures : 5 septembre.
Posters : 3 exemplaires, brochures : 300 exemplaires maximum, produits régionaux : 2 ou 3 de chaque en comptant les pièces de rechange.

4. Inscription sur le site

• **Lien URL pour l'inscription sur le site =**

https://amarys-jtb.jp/nichifutsu2018/WebRegistry/RegBasicCheck_v3.aspx?kb=A

Sur la page d'accueil, choisissez la version en anglais, puis dans Verification ID entrez « french » et dessous dans Verification Password entrez une nouvelle fois « french ». Ensuite descendez en bas de page jusqu'à New Registration puis suivez les consignes pour vous inscrire.

Nous avons rédigé un guide d'inscription en français. Par ailleurs, sur l'écran d'accueil, vous trouverez une adresse e-mail où vous pourrez faire part de vos doléances en français en cas d'interrogation.

Attention : Pour les connexions suivantes, il est possible de devoir à nouveau passer par la première page d'accueil, comme lors de l'inscription. Si tel est le cas, il sera donc nécessaire d'entrer à nouveau « french » pour l'identifiant et le mot de passe. Vous serez ensuite dirigé vers la page sur laquelle vous pouvez

vous connecter avec les identifiants que vous avez choisis lors de votre inscription.

- **Période d'inscription**

⇒ De 26 juin 2018 au dimanche 22 juillet 2018.

※ L'heure indiquée sur le site d'inscription est l'heure japonaise (23 juillet 7h00 du matin)

- **Période de réception des réservations des chambres d'hôtel**

⇒ De mi-juin 2018 (à partir du 15) au mardi 5 septembre 2018.

Concernant la date limite de réservation de l'hôtel, nous ne pouvons pas la prolonger car cela engendrerait des frais d'annulation.

※ L'heure indiquée sur le site d'inscription est l'heure japonaise (6 septembre 7h00 du matin)

※ À partir du 23 juillet, même si nous n'accepterons plus les demandes d'inscription, nous répondrons par courriel à certaines demandes dans certaines circonstances. Attention : La ville de Kumamoto a beaucoup d'autres événements à cette période, l'hôtel pourrait être complet. Il ne faut donc pas compter sur une inscription tardive.

※ La date limite de la réservation de l'hôtel de Nagasaki est le 5 septembre.

Il a été mentionné la nécessité d'accéder à l'adresse mail même si la date d'inscription est dépassée et le site est fermé, pour toute éventuelle inscription tardive.

Si vous n'êtes pas sûrs de la personne qui se déplacera, vous pouvez également entrer un nom fictif, qu'il sera possible de modifier par la suite. Cela permettra à Kumamoto d'avoir le nombre exacte de participants.

※ La politique d'annulation de la chambre de l'hôtel de Kumamoto est déterminée par le règlement intitulé [Hotel reservation Application Procedures]. Concernant la politique d'annulation de la chambre de l'hôtel de Nagasaki, elle est déterminée par le règlement intitulé [Visit program Application Procedures].

Le délai pour une éventuelle annulation de la réservation hôtelière est de 3 semaines avant la date de séjour. Passée cette limite, vous ne pourrez plus être entièrement remboursés.

※ Règlement de la chambre de l'hôtel de Nagasaki

- La réservation de la chambre de l'hôtel de Nagasaki se fait en même temps que l'inscription au programme de visite de Nagasaki.

- Une fois les formalités d'inscription terminées, appuyez sur la touche [Go to Payment Page] et veuillez effectuer le règlement.

- Si vous voulez reporter le règlement à plus tard (la date limite est fixée au 5 septembre), après avoir effectué l'inscription au programme de visite,

vous pouvez éviter de payer immédiatement en retournant à l'espace [My Page] sans presser la touche [Go to Payment Page].

- Par la suite, en cas de règlement, veuillez d'abord accéder à l'espace [My Page].

- Pressez la touche [Confirm payment status (payment procedure)] dans l'espace [My Page], vous pouvez accéder à l'écran de règlement en pressant la touche [Amount Paid].

- Si vous désirez régler en même temps la chambre de l'hôtel de Kumamoto et celle de l'hôtel de Nagasaki, vous pouvez effectuer cette manipulation en effectuant la procédure de règlement dans l'espace [My Page], en reportant à plus tard le règlement de la chambre de l'hôtel de Kumamoto, date limite le 5 septembre.

※ **Délivrance d'un reçu** → Veuillez remplir les formalités de demande de reçu sur le site **AVANT** toute procédure de règlement, cela ne sera plus possible une fois le règlement effectué. [En cas d'oubli, le reçu/facture pourra être obtenue directement à l'hôtel, plus en amont par mail.](#)

5. Autres informations : la logistique :

- Informations sur les vols

Vol pour Kumamoto depuis Tokyo (aller) : JAL627, ANA643

Vol pour Tokyo depuis Kumamoto (retour) : JAL634, ANA648

- Hébergement

Hôtel Nikko Kumamoto disponible pour tous les membres de la délégation française.

Prix pour une nuit par personne : 16 000 yens (single 21m²) / 21 500 yens (twin 33 m² prix pour l'occupation de la chambre par 1 personne)

※ Même si une cinquantaine de chambres single et twin ont été pré-réservées, comme les premiers inscrits seront les premiers servis, il se peut que vous ne puissiez pas choisir le type de chambre désiré en raison du nombre de chambre limité.

• Point sur le rétro-planning des 6^e Rencontres (Echéancier) :

Sixièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, à Kumamoto, 8-11 octobre 2018 Planning des réunions préparatoires				
A	M	COMITE JAPON	COMITE FRANCE	Collectivités françaises
2 0 1 7	1		COPIL RESTREINT Paris 18 janvier 2017	
	2	Réunion préparatoire (6 février)		
	3			
	4			
	5			
	6	1ère réunion du COPIL japonais (Tokyo, le 06/06) Organisation du COPIL, grandes lignes des Gêmes Rencontres, planning, thème des Rencontres, thèmes des ateliers (selon les suggestions de la partie japonaise)	COPIL RESTREINT Paris 29 juin 2017	
	7			
	8			
	9		COPIL RESTREINT Paris 13 septembre 2017	
	10		1er COPIL large français - RENCONTRES de CUF - mardi 10 octobre 2017 Pavillon d'Armenonville - Paris	
			1er COPIL MIXTE 16-17 octobre 2017, à Kumamoto : Grandes lignes des Gêmes Rencontres, planning, thème des Rencontres, thèmes des ateliers.	
2 0 1 8	1		COPIL RESTREINT Paris 24 janvier 2018	
	2			
	3		2e COPIL large français - 11 avril 2018, Paris	
	4	Confirmation de participation des collectivités et des représentants Choix de l'atelier Présentation du thème du PPT Choix des intervenants en atelier => préparation des documents PPT, etc. Choix des intervenants en plénière Choix des chefs d'atelier (début du mois de mai) COPIL Restreint à Tokyo ? (confirmation des CT JAP participantes, répartition par atelier, etc)		
	5	2e COPIL MIXTE 28 mai 2018, à Aix-en-Provence		
	6	1) Ouverture des inscriptions sur le site des GRFJ de Kumamoto (mi-juin) - 26 juin 20 juin : Première version de la Déclaration finale proposée par le COPIL JAP	5e COPIL RESTREINT - 19 juin 2018 en audioconférence	19 juin: 1) Sélection de CT FRA qui accueillera les 7RFJ 26 juin 2018 : 1) Ouverture des inscriptions sur le site des GRFJ de Kumamoto
	7	Date limite: 15 juillet 2018 1) Choix des ateliers : retour de la Fiche d'intention de participation aux GRFJ détaillée -> à CLAIR 2) Retour des Fiches de présentation des CT JAP (avec la traduction en français) -> à Kumamoto 22/07: Inscription individuelle CT JAP -> sur le site des GRFJ de Kumamoto	3e COPIL large français - 5 juillet 2018, Paris 6e COPIL restreint FRA - 9 juillet 2018 en audioconférence	Date limite - CT FRA : 15 juillet : 1) Choix des ateliers : retour de la Fiche d'intention de participation aux GRFJ détaillée (avec les titres + résumés 5 lignes d'interventions) -> à CUF 2) Retour des Fiches de présentation des CT FRA (avec la traduction en japonais) -> à CUF/Kumamoto 22 juillet : 1) Inscription individuelle CT FRA -> sur le site des GRFJ de Kumamoto 16 juillet : COPIL restreint FRA : Réponse sur la première version de la Déclaration finale proposée par le COPIL JAP
	8			
	9	Date limite: 4 septembre 2018 1) Remise des fichiers PowerPoint bilingues des Interventions lors des ateliers -> à CUF/Kumamoto- 2) Réservation des chambres d'hôtel sur le site dédié 5 septembre : Finalisation de la Déclaration finale par le COPIL JAP	COPIL RESTREINT lieu & date à confirmer	Date limite: 4 septembre 2018 - CT FRA : 1) Réservation des chambres d'hôtel sur le site dédié 2) Retour des fichiers PowerPoint bilingues des Interventions lors des ateliers -> à CUF/Kumamoto 3) Envoi des documents pour l'exposition des CT FRA, affiches et brochures) à Kumamoto 2e moitié de septembre : COPIL restreint FRA : Confirmation de la version finale de la Déclaration proposée par le COPIL JAP
	10	Déroulement des 6e RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES du 8 au 11 octobre 2018, à Kumamoto		

- **Divers :**

- Remise des cadeaux :

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE évoque la question de la remise des cadeaux entre les collectivités sur place.

Mme Marie-Bernard AMIRAULT-DEISS suggère qu'un temps pour la remise de cadeaux soit organisé. Comme cela s'est avéré pendant les 5^e Rencontres à Tours, la remise des cadeaux nécessite beaucoup de temps et une organisation en amont.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE confirme que Kumamoto prévoit l'organisation d'un temps dédié et demande au COPIL français la « liste d'ordre », une liste avec l'ordre dans lequel les collectivités vont remettre leur cadeau. Il a été convenu que **Madame Pauline MAY** s'occupera de cette liste protocolaire.

- Programme prévu pour les conjoint(e)s / accompagnateurs-trices :

Un programme spécial pour les conjoint(e)s est prévu par Kumamoto.

Kumamoto a confirmé que les conjoints étaient les bienvenus aux dîners, cocktails et réceptions les soirs du 8 au 11.

Concernant les déjeuners, les 8 et 9, les conjoints seront probablement inclus dans le programme de visite des délégations françaises.

Leur participation aux déjeuners des 10 et 11, pourra être définie en septembre, lorsque Kumamoto connaîtra le nombre exact de personnes et fixera le programme spécial pour les conjoints.

Compte-rendu établi par Cités Unies France

LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Marie-Bernard	AMIRAUT DEISS	Responsable des relations internationales	TOURS	mb.amirault-deiss@ville-tours.fr
Monsieur	Guillaume	ARNOULD	Chef de projet	GRAND LYON LA METROPOLE	garnould@grandlyon.com
Madame	Jocelyne	BOUGEARD	Adjointe aux relations internationales	RENNES	j.bougeard@ville-rennes.fr
Monsieur	Jérôme	BOURGIS	Chef de service Relations Internationales et Affaires européennes	AIX EN PROVENCE	bourgisj@mairie-aixenprovence.fr
Monsieur	Nicolas	BOUROUMEAU	Chargé de coopération décentralisée	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE SAINT DENIS	nbouroumeau@seine-saintdenis.fr
Mademoiselle	Louise	CAPELLE-LEHEMBRE	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE	pole-asie@cites-unies-france.org
Madame	Christine	CROUBOIS	Consultante	NEVERS	christinecroubois@gmail.com
Monsieur	Gilbert	DARROUX	Adjoint au Maire	AUTUN	gilbertdarroux@yahoo.fr
Madame	Katarina	FOTIC	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE	k.fotic@cites-unies-france.org
Monsieur	Patrick	GEROUDET	Adjoint au maire	CHARTRES	patrick.geroudet@ville-chartres.fr
Monsieur	Jun	HAJIRO	Directeur général	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	hajiro@clairparis.org
Madame	Akiko	KOBAYASHI	Directrice générale adjointe	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	kobayashi@clairparis.org

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Yûki	KOKUBO	Directeur de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	kokubo@clairparis.org
Madame	Pauline	MAY	Chargée de mission	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES	pauline.may@diplomatie.gouv.fr
Madame	Sandrine	MILLET	Chargée de mission	STRASBOURG EUROMETROPOLE	sandrine.millet@strasbourg.eu
Madame	Valérie	NICOLAS	Déléguée aux relations internationales	REGIONS DE FRANCE	vnicolas@regions-france.org
Madame	Marie-Ange	ORIHUELA	Responsable Rel. Internationales et Europe	RENNES	ma.orihuela@rennesmetropole.fr
Madame	Karine	RADTKOWSKY-SEVAISTRE	Coordinatrice	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	radtkowsky@clairparis.org
Madame	Christine	RENARD	Responsable des relations internationales	NANTES METROPOLE	christine.renard@nantesmetropole.fr
Madame	Erina	RUBAN	Chargée de mission	NANCY	eruban@mairie-nancy.fr
Monsieur	Rudy	SALLES	Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales et au Tourisme	NICE	rudy.salles@ville-nice.fr
Monsieur	Seio	UTSUNOMIYA	Directeur de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	utsunomiya@clairparis.org

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
EXCUSES					
Madame	Marina	BALAIN	Assistante Culturelle	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	marina.balain@ps.mofa.go.jp
Monsieur	Jean-Michel	BERLEMONT	Adjoint aux relations internationales	NANCY	Jean-Michel.Berlemont@mairie-nancy.fr
Madame	Véréna	DENRY	Directrice des relations internationales	NANCY	verena.denry@mairie-nancy.fr
Madame	Emmanuelle	DESTHIEUX	Chef de projet Développement des entreprises et Affaires internationales	COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE - CEEVO	e.desthieux@ceevo95.fr
Madame	Brigitte	KLINKERT	Présidente du Conseil départemental	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT RHIN	cabinet.presidente@haut-rhin.fr
Madame	Morgane	MILLON	Directrice des relations internationales	ISSY LES MOULINEAUX	morgane.millon@ville-issy.fr
Madame	Sophie	SENGHOR	Directrice adjointe aux relations internationales	BORDEAUX	ssenghor@bordeaux-metropole.fr
Madame	Geneviève	SEVRIN	Directrice générale	CITES UNIES FRANCE	g.sevrin@cites-unies-france.org
Madame	Medeya	SPASOVA	Chargée de mission	COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE - CEEVO	m.spasova@ceevo95.fr
Monsieur	Tsuyoshi	TANI	Premier Secrétaire	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	tsuyoshi.tani@mofa.go.jp
Monsieur	Jérôme	TEBALDI	Adjoint au maire délégué aux Relations Internationales et au Rayonnement	TOURS	j.tebaldi@ville-tours.fr
Monsieur	Nicolas	WIT	Directeur général adjoint	CITES UNIES FRANCE	n.wit@cites-unies-france.org